

LE VAUXOIS

2021



Mairie de Vaux-sur-Lunain – 77710
17 route de Lorrez le Bocage
Tél : 01 64 31 50 54 – Fax : 01 60 96 51 13
Courriel : mairie.vauxsurlunain@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.vauxsurlunain.fr/>

Chers Vauxoises et Vauxois,

L'année 2020 a été marquée par les élections municipales du 15 mars, lors desquelles vous avez fait confiance à notre équipe et nous vous en remercions vivement.

Toutefois, une crise sanitaire de grande ampleur liée à la covid19 a empêché l'installation du nouveau conseil qui n'a pu se faire que le 25 mai, suite à une première période de confinement du 17 mars au 11 mai.

Une deuxième période de confinement a ensuite eu lieu de 30 octobre au 1^{er} décembre.

2020 a également été marquée par une nouvelle vague d'attentats.

Je pense notamment à Samuel PATY, décédé le 16 octobre. L'enseignant, qui a travaillé à Lorrez-le-Bocage, a été lâchement assassiné pour avoir donné un cours sur la liberté d'expression.

Je pense aussi à l'attentat du 29 octobre à la basilique Notre-Dame de l'Assomption de Nice, qui a fait 3 morts.

Ne cédon pas à la peur, continuons à assumer nos valeurs républicaines qui sont aujourd'hui mises à mal. Continuons à vivre dans notre pays de liberté, d'égalité et de fraternité ! Soyons unis et solidaires.

Vivre, c'est faire des projets. Et les projets de notre commune, comme dans beaucoup de communes de France, ont pris du retard en cette année particulière ; mais celui-ci sera vite rattrapé !

L'arrivée de la fibre optique à Vaux-sur-Lunain, projet cher à tous, continue sa progression.

L'aire multisports va être créée très prochainement et permettra à tous de pratiquer une activité physique et sportive en toute convivialité.

La commune poursuit également son étude sur le projet de vidéoprotection, projet très long et complexe.

Un projet de modification du Plan Local d'Urbanisme est également en cours.

Je tiens à remercier tous les membres de mon équipe, qui vous est présentée dans ce bulletin municipal, ainsi que tous les membres de nos associations (Saint-Gengoult, Société de Chasse) pour leur investissement dans notre commune.

Le conseil municipal vous souhaite une très bonne année 2021, à vous et à ceux qui vous sont chers, ainsi qu'une excellente santé !

Bien amicalement,

*Vincent CHIANESE
Maire*

ETAT CIVIL 2020

Mariage

05/09/2020 : Sandrine POTART et Patrice DUCLOS



Décès

01/01/2020 : Paulette KOENIG
12/01/2020 : Pierre PICHON
19/02/2020 : Simone ANCELOT épouse OGER
03/03/2020 : Jacques BEZELGUES
23/02/2020 : Jacqueline MARTIN
03/04/2020 : Robert CHAVANCE
11/04/2020 : Colette AMAN épouse BACHELIER
14/04/2020 : Marcel LAINE
27/04/2020 : Jeanne RATAUD épouse BRIX
13/05/2020 : Roger TARDIVONT
07/06/2020 : Suzanne PRUNELLE
02/06/2020 : Roger STONS
09/06/2020 : Paul WEISHAUP
26/06/2020 : Jean-Claude REMAUD
21/07/2020 : Ida AUDISIO veuve DUBOIS
23/08/2020 : Michel MAGERMAN
09/09/2020 : Emery GROBOST
21/11/2020 : Mireille DUBUREAUX veuve MAMBRUN
14/12/2020 : Dominique RABIER
21/12/2020 : Danielle LEJEUNE veuve HOUARD



Transcription de décès

18/01/2020 : Jules MISEROLLES
01/03/2020 : Roberte BERTHELOT épouse SOLON
03/03/2020 : Madeleine DIDIERFRESSE épouse MARTEL
22/06/2020 : Evelyne GOLISSET épouse REINE
05/10/2020 : Odile LEONI veuve CHEZEAUD
16/10/2020 : Camilla ROVÈRE veuve BENAMMAR
03/12/2020 : Thérèse JEANNE veuve MICHAUX
07/12/2020 : Julienne MEUNIER veuve MARCEAU
11/12/2020 : Martial ADAM

Naissance

10/06/2020 : Lucie HÉRIARD NAM



NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Mme LAROCHE et M. GUILLEMER, 1 impasse de la Fontaine,
- Mme et M. GIRAULT, Rue du Château / Villeniard.
- M. Jérôme PICARD, Rue de la Pelleterie,
- M. Marin Thierry LORENZONI, Rue de la Pelleterie,
- Mme Michèle BOUVIER, 5 impasse du Lunain,
- Madame HARDOUIN, 2 impasse Fleurie.



Les nouveaux habitants sont invités à se rendre en mairie pour se faire connaître.

Focus sur votre nouveau conseil municipal



Vincent CHIANESE, Maire

Agé de 55 ans, Vincent CHIANESE est au conseil municipal depuis 2001. Également président du syndicat du Haut-Lunain de 2014 à 2018, date de la dissolution de ce syndicat, il s'est pleinement investi dans la création de l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), un établissement qui s'étend de la Bourgogne à Paris et en charge des différents cours d'Eau qui traversent nos départements.

Vincent CHIANESE représentera la commune au sein de la Communauté Gâtinais Val de Loing pour les 6 années à venir et continuera à défendre les intérêts de la commune dans chaque intercommunalité, comme il l'a toujours fait.

Patrick LELU, 1^{er} adjoint au Maire

Patrick LELU, 66 ans, était conseiller municipal de 2014 à 2020. Fort de son attachement à la commune, il s'est fait élire 1^{er} adjoint au maire le 25 mai 2020.

Il a eu à cœur de suivre le chantier du cimetière mais également celui de l'aire multisports actuellement en construction.

Il fait partie de la commission finances, de la commission chemins/voirie et de la commission d'appel d'offres. Il est représentant de la commune au sein du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne) et au sein du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple, syndicat principalement en charge de la piscine d'Egreville).



Jean-Claude JOFFARD, 2^{ème} Adjoint au Maire

A 47 ans, Jean-Claude JOFFARD, précédemment conseiller municipal, a été élu 2^{ème} adjoint au maire. Habitant de Bois Lunain, il connaît les problématiques auxquelles sont confrontés les habitants des rues des Chênes et des Sapins, situées pour moitié sur le territoire de Cheroy.

Jean-Claude JOFFARD fait partie de la commission urbanisme/environnement, de la commission d'appel d'offres et représente la commune au SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne) et au SMEP (Syndicat Mixte d'Etude et de Programmation).

Charlie Prévost

A 37 ans, Charlie PREVOST est un nouveau conseiller municipal. Fraîchement installé sur la commune, il avait à cœur de s'y investir. Membre de la commission urbanisme/environnement et de la commission d'appel d'offres, il représente la commune au Syndicat Mixte des Installations Sportives des Collèges de Nemours.



Hélène POMMIER

Hélène POMMIER suit le parcours de Charlie puisque du haut de ses 33 ans, elle s'est installée récemment dans la commune et a choisi d'apporter ses compétences au conseil municipal. Elle est membre de la commission fêtes et cérémonies et fait partie du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple).

Christelle DUMESNY

Christelle DUMESNY est également nouvelle conseillère municipale. Elle a 44 ans et habite également Bois Lunain. Elle fait partie de la commission urbanisme / environnement.

**Marie-Hélène FONSECA**

Vous connaissez tous déjà certainement Marie-Hélène FONSECA, conseillère municipale depuis 6 ans, réélue en 2020. A 65 ans, elle est très active dans l'association Saint-Gengoult dont elle fut longtemps trésorière. Elle fait partie du Syndicat Mixte Prévert.

**Tiphaine ACHEREAU**

A 35 ans, Tiphaine ACHEREAU représente le hameau de Villeniard où elle habite. Très investie dans l'association Saint-Gengoult c'est tout naturellement qu'elle fait partie de la commission fêtes et cérémonies. Elle représente également la commune au Syndicat Mixte Prévert.

Michel GRAO

Michel GRAO, 39 ans, est le maraîcher du village. Il fait partie de la commission chemins / voirie et de la commission d'appel d'offres. Il est également membre du SIAAEP (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Adduction en Eau Potable).

**Arnaud GRONFIER**

Arnaud GRONFIER, agriculteur de 43 ans, patron de la Ferme de l'Abondance, est lui aussi connu de tous. Déjà président de l'Association Foncière de Remembrement de Villebéon, il endosse le costume de conseiller municipal pour travailler dans la commission chemins/voirie et dans le SIAAEP (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Adduction en Eau Potable).

Claire AZIZ-MAQUENNEHAN

A 39 ans, Claire AZIZ-MAQUENNEHAN est l'ambassadrice des Richoux. Déjà investie pour l'école, elle fait partie de la commission école et également de la commission fêtes et cérémonies et représente la commune au Syndicat Mixte des Installations Sportives des Collèges de Nemours.



2020 : une année particulière !

2020 fut, comme vous le savez tous, une année particulière, notamment avec la crise sanitaire qui a touché la France et le reste du monde.

Merci à l'ensemble du conseil municipal précédent et à son maire Patrick BOUSSER pour le travail réalisé et pour sa mobilisation lors de la crise sanitaire qui nous a touchés en 2020. Les masques fournis par le département ont ainsi pu être distribués à l'ensemble des villageois.

Nous tenions à remercier également vivement le Conseil Départemental pour la fourniture de ces masques ainsi que les Agriculteurs de Seine-et-Marne pour la fourniture de gel hydroalcoolique.



De gauche à droite : Julien STRUBBE, Vincent CHIANESE, Bruno LANNEAU, Patrick LELU.

Nous souhaitons une bonne continuation à Véronique FONTANA, 1^{ère} adjointe au maire lors du mandat précédent, qui poursuit sa carrière professionnelle sous le soleil de Toulouse.



Le samedi 24 octobre 2020, une marche blanche en hommage à Samuel PATY, enseignant, a eu lieu à Lorrez-le-Bocage, commune où il a exercé entre 2011 et 2018. Samuel PATY a été lâchement assassiné le 16 octobre. Nos sincères condoléances à ses proches.

MANIFESTATIONS

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID19, plusieurs manifestations ont dû être annulées.



20 septembre : 19^{ème} marché biologique du Bocage Gâtinais

C'est Aux Jardins du Lunain qu'a eu lieu le 19^{ème} marché biologique du Gâtinais organisé par le GENE.

Des nombreux producteurs étaient présents et ont attiré beaucoup de visiteurs.

Benoît THÉVARD a ensuite proposé une conférence sur le thème de « l'effondrement probable à la résilience possible » qu'une quarantaine de personnes a pu suivre avec attention.

Cérémonie du souvenir du 11 novembre

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie du 11 novembre était interdite au public. Le maire a tout de même tenu à rendre hommage à tous les morts pour la France.

Pour rappel, vous pouvez faire un don pour les blessés de guerre et victimes d'acte de terrorisme sur le site de l'ONAC :

<https://www.onac-vg.fr/nos-projets/donnez-pour-les-blesses-de-guerre-et-les-victimes-acte-de-terrorisme>



Dimanche 06 décembre 2020 : Noël des Enfants et distribution de colis aux aînés

Cette année, en raison de la covid19, le traditionnel spectacle de Noël n'a pas pu avoir lieu. Toutefois, grâce aux idées débordantes de l'association Saint-Gengoult, les enfants ont pu apercevoir le Père-Noël, venu en calèche livrer les cadeaux aux enfants.



NB : les cadeaux ou colis non récupérés au 31 janvier seront offerts à des associations.

Samedi 19 décembre 2020



Les élus ont également distribué les délicieux colis Paul Larédy à nos aînés.
Ce sont donc 19 colis qui ont été distribués afin de ravir les papilles de nos anciens.

ASSOCIATIONS

Deux associations animent notre village :

- ✓ Association Saint-Gengoult, Présidée par Charlotte GRONFIER,
- ✓ Société de Chasse, Présidée par Jérôme BIRRER.

La mairie tient à remercier chaleureusement les bénévoles qui travaillent pour proposer différentes activités aux Vauxois.

Association Saint-Gengoult

Le programme de l'association Saint-Gengoult était riche pour l'année 2020 (Ateliers Relaxation, Vide-Grenier, Repas Indien, Chasse aux œufs de Pâques, Activités et Pique-Nique d'avant vacances, Repas Bourguignon, Halloween, Spectacle de Noël). Malheureusement, la copie a dû être revue en raison de la Covid.

Mais soyez rassurés, nous débordons toujours d'énergie et si les conditions le permettent, de nouvelles activités seront proposées en 2021.

L'assemblée générale aura lieu le lundi 11 janvier 2020 à 20h dans la salle de la mairie de Vaux-sur-Lunain. Nous vous y attendons nombreux, en gardant le réflexe des gestes barrières acquis en 2021 bien entendu.

Des postes sont à pourvoir (secrétaire) alors n'hésitez pas à nous faire part de votre candidature.

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à nous rencontrer et échanger avec nous pour connaître les prestations de l'association (ex. : location de matériel, cadeau de Noël pour les enfants, etc.).

Toute l'équipe de l'association vous souhaite une excellente année 2021 avec surtout – c'est d'actualité – une très bonne santé !

Charlotte GRONFIER, Présidente



ARTISANS et COMMERÇANTS VAUXOIS



Ferme de l'Abondance

Arnaud et Charlotte vous accueillent dans leur gîte.
Capacité de 14 personnes. Animaux non admis.
Accès internet. Plus de renseignements au 06 63 97 06 13.
Ils vous proposent également du cidre et des jus de pommes.

Aux Jardins du Lunain

Michel GRAO vous propose une production maraîchère bio.
4 impasse de la Fontaine
Tél. : 06 82 40 65 62 - Courriel : michel.grao@neuf.fr



CRAZY HOPS

Jérôme PICARD vous ouvre sa brasserie au Hameau de Villeniard.
Site internet : crazyhops.fr/crazy-hops - Tél. : 06 70 29 54 98.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Elagage - Couverture

Christophe GAUTIER propose de réaliser vos travaux d'entretien d'espaces verts -
Tél. : 01 60 55 02 56.
Sylvain ARSENDEAU effectue vos travaux d'élagage et de couverture.
Tél. : 06 99 67 13 18.



Poterie - Céramique

Charlie PREVOST vous attend au 4 bis rue de Villebéon pour vous présenter ses poteries.
Tél. : 06 18 23 13 47 – Courriel : charlie.prevost@hotmail.fr

MAISON DE RETRAITE DE VILLENIARD



La maison de Retraite « Résidence le Château de Villeniard »

Au cœur d'un magnifique parc arboré de 26 hectares, cet ancien château de la Comtesse de Ségur est un agréable lieu de vie et de détente.

Son jardin, son style ancien, ses poutres, ses tommettes, son parquet et l'accueil offrent un cadre de vie chaleureux et convivial pour le bien-être de nos aînés.

Les animaux sont acceptés si le résident est capable de s'en occuper.

Des repas sains et équilibrés sont confectionnés sur place par notre Chef, dans le respect des régimes alimentaires.

Des séances de kinésithérapie sont assurées par 3 kinésithérapeutes du lundi au vendredi
Diverses activités proposées.

Pour plus de renseignements, contactez-nous pour échanger sur votre projet de court ou long séjour 01 64 31 50 74 – lechateaudevilleniard@orpea.net

RÉALISATIONS / TRAVAUX

Travaux 2020

- Préparation d'une enquête publique pour le zonage des Eaux Pluviales,
- Préparation d'une enquête publique pour la modification du Plan Local d'Urbanisme,
- Installation d'une climatisation pour accueillir les personnes fragiles en cas de canicule,
- Nettoyage de l'Eglise dans le cadre des journées du Patrimoine,
- Réfection des portes du cimetière et remplacement du portillon,
- Réparation des grilles protégeant les éclairages de l'Eglise,
- Réfection des toilettes de la mairie



Prévisions 2021 et années à venir

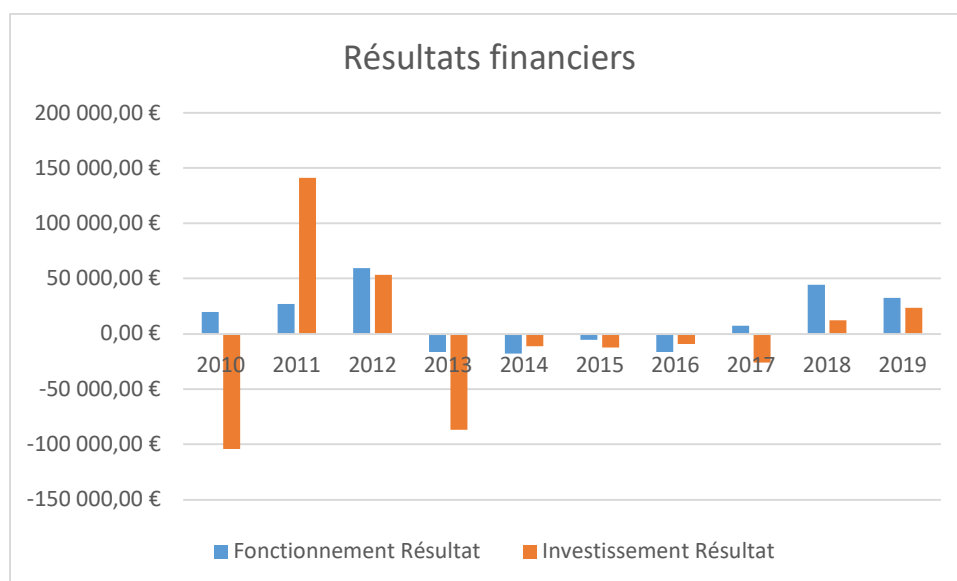
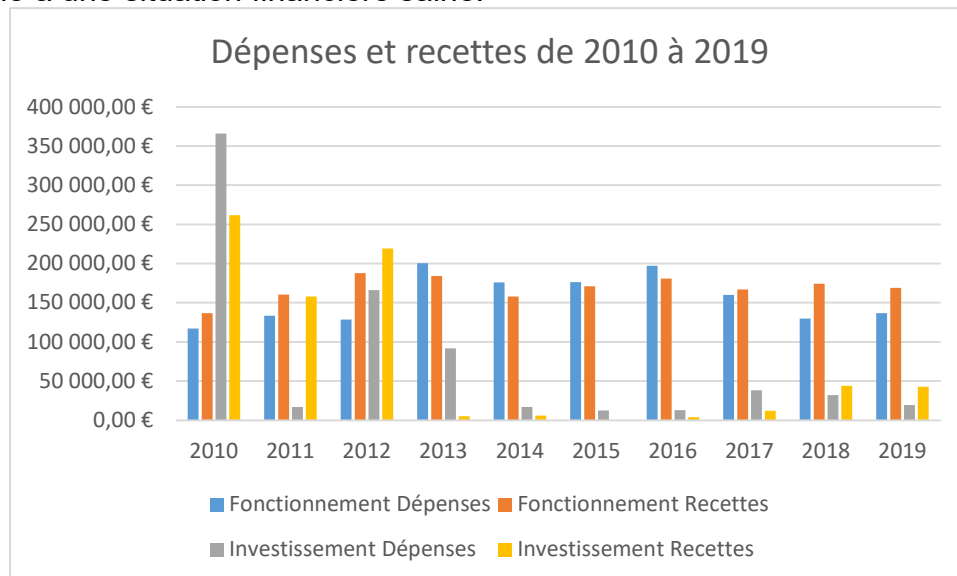
- Création d'une aire de jeux multisports,
- Mise en place de la vidéoprotection,
- Reprise de la toiture de l'Eglise,



POINT BUDGET

Voici en quelques chiffres la situation budgétaire de la commune depuis les 10 dernières années.

Malgré un budget restreint et des dotations en baisse à partir de 2013/2014, la commune a une situation financière saine.



Les résultats négatifs, notamment en investissement, sont liés à des travaux importants (comme par exemple en 2010 : la création du garage et de la cuisine de la mairie) et dont les subventions sont versées l'année suivante.

CARTE BASCULE A DECHETS VERTS

La mairie dispose d'une carte pour déposer les déchets verts à la bascule située route de Lorrez-le-bocage.

Cette carte peut être prêtée aux habitants dans la limite de 2 jours consécutifs. Dépassés ces deux jours, elle ne sera plus prêtée aux habitants n'ayant pas respecté ces consignes.

UTILISATION DU PREAU ET DE LA CUISINE

Nous vous rappelons que le préau et la cuisine peuvent être prêtés à titre gracieux par la mairie, sous réserve de fournir une attestation d'assurance « risque locatif » et un chèque de caution de 400€.

Le matériel (électroménager, vaisselle, etc.) appartient à l'association Saint-Gengoult. L'état des lieux des installations (bâtiments et matériel) se fait par l'association.

Tout dysfonctionnement doit être signalé au moment de la remise des clés.

En cas de dégradation (non signalée lors de la remise de clés) des bâtiments, le chèque de caution fourni à la mairie sera encaissé.

AIDE FINANCIÈRE AU TRANSPORT DES LYCÉENS

Depuis la rentrée de septembre 2020, suite à la délibération du 21 juillet, la mairie participe financièrement au transport des lycéens. Pour ce faire, vous devez vous rendre en mairie muni des justificatifs nécessaires (Livret de famille, carte de transport recto/verso, justificatif de paiement, RIB).

RELATIONS DE BON VOISINAGE

Malgré un nombre d'habitants peu élevé (208 au dernier recensement), la mairie est souvent sollicitée pour des problèmes de voisinage.

Nous vous encourageons à dialoguer avec vos voisins lorsqu'un sujet vous préoccupe, le dialogue étant la meilleure façon de trouver un arrangement à l'amiable.

Dans ce bulletin municipal, vous sont aussi rappelées quelques règles afin d'instaurer un « bon vivre ensemble » que vous retrouverez dans la rubrique « traditionnels rappels ».

Si toutefois, vous ne trouvez aucune solution à vos différends, il existe des conciliateurs :

- Roland CANDIA – Maison de Lorrez-le-Bocage 1 rue Emile Bru 77710 Lorrez-le-Bocage – Tél. : 01 64 70 52 70
- Gérard BEAUBRUN – Mairie 2 place de l'hôtel de Ville 77570 Château-Landon – Tél. : 01 60 55 50 20
- Chrystel LECLERC – PAD (Point d'accès au droit) 8 bis rue Hédelin – 77140 NEMOURS

Tél : 01 74 80 00 30 / Fax : 01 74 80 00 39

Le point d'accès au droit est un lieu d'accueil gratuit permettant d'apporter à titre principal une information de proximité sur les droits et/ou devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

INFORMATIONS UTILES

Cartes d'identité et passeports

Vous pouvez dorénavant (re)faire votre carte d'identité et/ou votre passeport à la mairie de Souppes-sur-Loing qui est équipée d'une station biométrique.



Mairie de Souppes-sur-Loing : 19 Avenue du Maréchal Leclerc - Tél. : 01.64.78.57.77 – Courriel : servicepopulation@ville-souppes.fr

Ouverture du **lundi au vendredi** de **8h30 à 12h30** et de **14h à 18h00** et le **samedi** de **10h00 à 12h00**.

Fibre

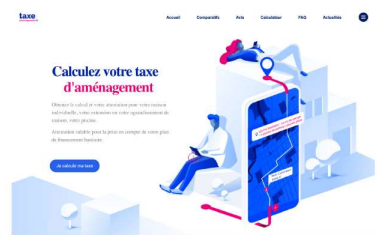
Le cœur du Village de Vaux-sur-Lunain est maintenant doté de la fibre optique.

La société ENGIE va procéder à l'installation de poteaux aux Richoux, à Villeniard à Bois Lunain, aux Herbaudes d'ici fin juin 2021.

La fibre pourra ainsi être commercialisée d'ici la fin de l'année pour nos hameaux.



www.taxe-amenagement.fr



Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est peu connue des particuliers et beaucoup s'adressent à vos services afin d'en connaître le montant et les modalités de paiement.

Son montant n'est pas simple à calculer et il n'existait pas d'outils de calcul simples et fiables sur le marché. Ce n'est aujourd'hui plus le cas avec notre nouvelle solution de calcul : www.taxe-amenagement.fr

En quelques clics vous allez pouvoir la calculer, à l'euro près, mais aussi obtenir une attestation de calcul afin d'englober son montant dans votre plan de financement auprès de votre organisme bancaire.

Plan Local d'Urbanisme

Une modification du plan local d'urbanisme est actuellement en cours.

Dans un premier temps, a lieu une phase de concertation : du 21 décembre 2020 au 11 janvier 2021. Vous pouvez faire part de vos remarques à la mairie par courriel ou sur un papier libre en mairie.

Dans un deuxième temps, aura lieu l'enquête publique, qui se fera en même temps que l'enquête relative au zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune, du lundi 25 janvier au samedi 27 février à 12h.

Vous pourrez déposer vos éventuelles remarques ou suggestions en mairie aux horaires habituels ou rencontrer le commissaire enquêteur les lundi 25 janvier de 15h à 18h, mardi 2 février de 14h à 16h30, lundi 15 février de 16h à 18h, et samedi 27 février de 9h à 12h.

TRADITIONNELS RAPPELS



Obligation d'entretenir les haies

Chacun doit entretenir ses haies afin qu'elles n'empêchent pas la visibilité des usagers de la route. Nous comptons sur votre civisme. Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler tout déchet.

Nuisances sonores

Conformément à l'arrêté n°5/2014, les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.



A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **du lundi au samedi de 9H à 12H et de 14 H à 18H et les dimanches de 10H à 12H.**

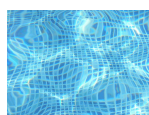


Les bruits de comportement ou bruits domestiques (ex. : aboiements) sont soumis aux dispositions du code de la santé publique, article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.



Liste électorale

En 2019, l'INSEE a mis en place le répertoire électoral unique. Les habitants peuvent s'inscrire tout au long de l'année et au plus tard le 6^e vendredi précédant le scrutin ! Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 01 64 31 50 54.



Piscines

Les propriétaires de piscines ont l'obligation de choisir un dispositif de sécurité parmi les quatre préconisés par la loi (articles L128-1 à L128-4 du code de la construction et de l'habitation), en conformité avec les normes établies par l'Afnor (Association française de normalisation).



Cimetière

Le cimetière est défini comme tout terrain public et sacré où, après une cérémonie, on enterre les morts. C'est pourquoi, je compte sur chacun des habitants pour veiller à son respect. Les animaux n'y sont bien évidemment pas les bienvenus.

Recensement militaire

Tout citoyen âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile ou au consulat s'il réside à l'étranger.

En 2021, les jeunes garçons et filles nés après le 1^{er} janvier 2005 se font recenser à 16 ans, dans le mois d'anniversaire. Une attestation de recensement leur sera remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'Etat.



SIRMOTOM

Calendrier :

Déchets ménagers : mardi

Emballages ménagers : mercredi

Encombrants : contacter le SIRMOTOM

Déchetterie de Montereau

1, rue des prés Saint-Martin

77130 Montereau

Tél. : 01 60 57 00 52

Déchetterie de Voulx

Route de Saint-Ange

77940 Voulx

Tél. : 01 60 96 90 04

Horaires d'ouverture (hiver) du 1^{er} octobre au 31 mars

	Déchetterie de Montereau	Déchetterie de Voulx
Lundi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Mardi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 18h	Fermé
Mercredi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Jeudi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h	Fermé
Vendredi	13h30 à 18h	13h30 à 18h
Samedi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Dimanche	9h à 12h	9h à 12h

Horaires d'ouverture (été) du 1^{er} avril au 30 septembre

	Déchetterie de Montereau	Déchetterie de Voulx
Lundi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h
Mardi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	Fermé
Mercredi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h
Jeudi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	Fermé
Vendredi	13h30 à 19h	13h30 à 19h
Samedi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h
Dimanche	8h30 à 13h30	8h30 à 13h30

Fermeture les : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 25 décembre, dimanche et lundi de Pâques.

Plus de renseignements auprès du SIRMOTOM :

<http://www.sirmotom.fr/>

Tél. : 0 800 45 63 15

POUR RAPPEL, il est interdit de déposer des sacs poubelles à même le sol, vous pouvez commander ou demander le remplacement d'un container auprès de la mairie ou du SIRMOTOM.

MAIRIE



La mairie est ouverte :

Lundi : 13h-18h

Mardi : 9h-16h30

Mercredi : fermé.

Jeudi : 8h30-16h30

Permanences des élus :

Lundi : 17h-19h

Jeudi : 14h-15h

Mairie de Vaux-sur-Lunain
17 route de Lorrez le Bocage
77710 Vaux-sur-Lunain

Tél : 01 64 31 50 54 – Fax : 01 60 96 51 13

Courriel : mairie.vauxsurlunain@wanadoo.fr Site internet : <http://www.vauxsurlunain.fr/>.

Si vous avez des remarques ou suggestions à propos du bulletin municipal, n'hésitez pas à nous les faire parvenir !

Nous vous rappelons que les séances de conseil municipal sont publiques et que chacun peut y assister et prendre la parole à la fin de la séance dès qu'il y est autorisé.

CONSULTATION



La mairie envisage de proposer un service d'information immédiate aux administrés.

Seriez-vous intéressés pour :

- Recevoir l'information par courriel sur votre boîte électronique ?
- Recevoir l'information via une application smartphone telle que Whatsapp ?

Nous vous invitons à nous faire part de votre réponse par courriel : mairie.vauxsurlunain@wanadoo.fr en précisant vos coordonnées.



Un Bouchon Une Espérance

Créée en 2003, l'Association collecte TOUS les bouchons et couvercles plastiques et lièges dont le produit de la vente est reversé dans son intégralité en faveur des personnes en situation de handicap.

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL : 21 avenue Gambetta 91800 BRUNOY

Adresse du local : Allée Maurice Bouchor 91230 MONTGERON

DOMAINE ACTIVITE : Social et Solidarité

HEURES D'OUVERTURE DU LOCAL : Mardi de 8h30 à 16h, Mercredi de 8h30 à 16h, Jeudi de 8h30 à 12h, Vendredi de 13h à 16h

Nom du Président : Jean François HOULLIER 06 85 08 82 45

Courriel : unbouchon.uneesperance@sfr.fr

SITE INTERNET : unbouchon.uneesperance.free.fr

TELEPHONE : 06 70 44 67 21

Le prêt CADAL

Habitat :
achat, travaux...
la Cadal vous aide !

SEINE-MARNE
LE DÉPARTEMENT

La Caisse départementale d'aide au logement, créée et financée par le Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne, propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat pour :

- Accession à la propriété
- Construction
- Acquisition d'un bien neuf ou ancien
- Rachat de soultte
- Travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation, de réhabilitation
- Travaux de copropriété

Certaines conditions sont requises pour bénéficier de ces prêts :
 → L'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale et personnelle du demandeur
 → Le barème de ressources CADAL s'applique (tableau au verso)

Montant des prêts

→ **CONSTRUCTION ET ACQUISITION :**
Prêts de 15 000 €

→ **AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION :** prêts jusqu'à 15 000 € en fonction du coût des travaux, des matériaux, de la quote-part ou du reste à charge après les subventions, les aides, l'éco-prêt à taux 0 %, les prêts 1 %, etc.

Taux d'intérêt

CONSTRUCTION ET ACQUISITION → 1 %
AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION → 15 %

Durée de remboursement

→ 3, 5, 7, 10, 12 OU 15 ANS suivant la nature du projet

Priorité aux travaux d'isolation, d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables

Bon à savoir : ces plafonds de ressources ne s'appliquent pas aux agents du Département

BARÈME DES RESSOURCES		
Composition du foyer	Plafond annuel de ressources	Montant maximum du prêt
1 personne	34 641 €	15 000 €
2 personnes	51 771 €	
3 personnes	62 232 €	
4 personnes	74 544 €	
5 personnes	88 245 €	
6 personnes	99 303 €	
7 personnes et +	11 065 €	

Caisse départementale d'aide au logement

COORDONNÉES :

01 60 65 94 88 - 01 64 87 95 07 - contact@cadal77.fr
<http://cadal77.wix.com/cadal77>

ADRESSE POSTALE :
 CADAL
 HÔTEL DU DÉPARTEMENT
 CS 50377
 77010 MELUN CEDEX

BUREAUX :
 3, RUE PAUL CÉZANNE
 LA ROCHETTE
 77000 MELUN
 (SUR RENDEZ-VOUS)





**SCOUTS
GUIDES**
DE FRANCE



TERRITOIRE DE SEINE ET MARNE
POLE DEVELOPPEMENT

»» ARTICLE DE PRESSE DEVENIR BENEVOLE

- 28 Octobre 2020

DEVIENS BÉNÉVOLE CHEZ LES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE ET BENEFICIE D'UNE FORMATION Bafa

QUI SOMMES-NOUS ?

Les Scouts et Guides de France ont pour but de former des citoyens actifs, utiles, heureux et artisans de paix. A travers la vie en collectivité, la réalisation de projets et de jeux en pleine nature, chaque jeune peut s'épanouir dans un cadre sécurisant et respectueux de l'environnement.

Nous sommes portés par l'Espérance catholique, nous accueillons chacun et chacune, sans distinction.

Le Territoire Scouts & Guides de France de Seine et Marne s'étend de Dammartin-en-Goële à Nemours en passant par Nangis, Pontault-Combault, Villeparisis et pleins d'autres. Le Territoire rassemble aujourd'hui plus de 1600 adhérents sur 18 groupes différents.

DEVENIR BÉNÉVOLE

Devenir bénévole chez les Scouts et Guides de France, c'est rejoindre une aventure humaine hors du commun autour d'un projet éducatif, écologique, altruiste, émancipateur et spirituel. A tout âge, quel que soit son parcours, chacun peut trouver une mission dans un groupe local.

Engagé au service des jeunes, aux côtés d'une équipe d'adultes, vous devenez acteur de l'éducation populaire dans votre ville, votre quartier. Vous permettez aux enfants et aux adolescents de vivre leurs projets, de découvrir la vie en pleine nature, d'agir dans la société.

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.
Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.

#1



Scouts et Guides de France
Immeuble Le Baudran - Bâtiment D
21-37 rue de Stalingrad 94 110 Arcueil
Tel : 01 44 52 37 37

sgdf.fr



Être bénévole chez les Scouts et Guides de France vous permettra :

- D'expérimenter la vie d'équipe,
- De révéler vos nombreux talents, les partager, les enrichir,
- D'exercer autant de missions qui seront des atouts pour demain : animer une équipe, gérer la trésorerie ou le matériel, assurer la communication ou l'organisation d'événements...

SE FORMER POUR ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES

Les Scouts et Guides de France sont habilités à organiser des sessions de formation qualifiantes BAFA/ BAFD et proposent un soutien financier aux bénévoles qui souhaitent obtenir ces diplômes dans le cadre de leur mission.

En cohérence avec le projet éducatif de l'association, les sessions sont construites selon la méthode scout. Les stagiaires sont invités à vivre en équipe, à apprendre par le jeu, et à découvrir la vie en pleine nature et le campisme. Cette méthode permet l'intégration de tous sans distinction et veille à respecter chacun dans sa différence.

Plus de 70 stages ont ainsi lieu chaque année durant les vacances scolaires.

Plus généralement, des formations sont proposées tout au long de l'année aux bénévoles : l'occasion d'acquérir des compétences supplémentaires, qu'il est possible de valoriser en dehors de l'association.



 **SCOUTS GUIDES DE FRANCE**  Territoire de Seine-et-Marne

TOI AUSSI
Rejoins l'aventure



Contact : contact@sqdf77.fr

Site Web : <https://sqdf77.fr>

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.

#2



Scouts et Guides de France
Immeuble Le Baudran - Bâtiment D
21-37 rue de Stalingrad 94 110 Arcueil
Tel : 01 44 52 37 37

sgdf.fr
   

NUMEROS UTILES



POLICE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

Gendarmerie de Lorrez-le-bocage 01 64 31 63 80

Sous-Préfecture Fontainebleau 01 60 74 66 92

Trésor Public Nemours 01 64 28 03 20

Caisse Primaire d'Assurance Maladie 77 : 08 20 904 138

Allo enfance maltraitée 119

Centre Hospitalier de Montereau 01 64 31 64 31

Centre Hospitalier de Nemours 01 64 45 19 00

Sida Info Service 08 00 840 800

SOS drogue Alcool, Tabac, Info Service 08 00 23 13 13

Centre anti poison 01 40 37 04 04

Jeune violence écoute 08 00 20 22 23

EDF dépannage électricité 08 10 333 077

GDF dépannage Gaz 08 10 433 077

SAUR Nemours 01 64 78 55 60

Presbytère 01 64 31 51 09

Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing :

Relais d'assistantes maternelles : 01 72 66 71 68 / Courriel : ram@ccgvl77.fr

**Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Lorrez le Bocage : 01.64.70.99.93 /
06.71.48.43.01**

